

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

**AVIS PUBLIC
AUX UTILISATEURS DU RÉSEAU D'AQUEDUC MUNICIPAL**

AVIS PUBLIC est donné conformément aux dispositions de l'article 53.3 du *Règlement sur la qualité de l'eau potable*;

Le bilan annuel de la qualité de l'eau potable du réseau d'aqueduc de la municipalité pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 a été dressé.

Le bilan a été déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance ou en obtenir une copie au 20, rue du Couvent à Baie-des-Sables aux heures normales d'ouverture.

Une copie est également disponible sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.municipalite.baiedessables.ca

Donné à Baie-des-Sables, ce 25 janvier 2024.

Adam Coulombe
Directeur général et greffier-trésorier